

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

**Arrêté**

**portant composition de la commission consultative mixte des personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime.**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 89-406 du 20 juin 1989 relatif aux contrats liant l'Etat et les personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 10 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'agriculture ;

Vu les représentants des chefs d'établissements d'enseignement agricole privés désignés par les fédérations nationales représentatives d'associations ou d'organismes responsables d'établissements d'enseignements agricoles privés mentionnés à l'article L. 813-4 du code rural et de la pêche maritime ;

**Arrête**

**Article 1**

La composition de la commission consultative mixte des personnels enseignants et de documentation mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime est fixée ainsi qu'il suit :

- Madame la secrétaire générale du ministère chargé de l'agriculture ou son représentant ;
- Madame la directrice générale de l'enseignement et de la recherche du ministère chargé de l'agriculture ;

**A. Représentants de l'administration**

*Représentants titulaires*

- Monsieur Xavier MAIRE chef du service des ressources humaines (SRH) ;
- Monsieur Laurent BELLEGUIC, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Monsieur Cédric MONTESINOS, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Monsieur Guillaume DUCHESNE, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Madame Laure BATALLA, cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Aurélie TIGER, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;

*Représentants suppléants*

- Madame Sevrine JACOBS, cheffe du bureau de l'enseignement privé (DGER) ;
- Madame Béatrice CESAIRE, chargée de mission au sein du bureau de l'enseignement privé (DGER) ;
- Monsieur Etienne DELMOTTE, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Julie BOURRIOT, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;

- Madame Isabelle GAILLOT, référente au sein du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Elodie FORET, chargée de mission du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH).

## **B. Représentants des organisations syndicales**

### *Représentants titulaires*

|                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| Madame Christelle CHAUVEAU DE BLANES | FEP-CFDT        |
| Monsieur Jean-Christophe LEBLANC     | FEP-CFDT        |
| Monsieur Laurent LEMARCHANT          | FEP-CFDT        |
| Monsieur Jean-Michel SEROT           | FEP-CFDT        |
| Madame Valérie QUEFFELEC-MASSEBOEUF  | FEP-CFDT        |
| Madame Pascale LEGUEIL               | FEP-CFDT        |
| Monsieur Christophe DUCROHET         | SNEC-SNEPL-CFTC |
| Madame Séverine COLLE-FEKAJ          | SPELC           |

### *Représentants suppléants*

|                              |                 |
|------------------------------|-----------------|
| Madame Odile LETOURNEUR      | FEP-CFDT        |
| Monsieur Christophe MAUMY    | FEP-CFDT        |
| Madame Virginie DEMARET      | FEP-CFDT        |
| Monsieur Laurent JACQUOT     | FEP-CFDT        |
| Madame Cécile RUIZ           | FEP-CFDT        |
| Madame Marcelle PRIGENT      | FEP CFDT        |
| Monsieur Stéphane PRUDET     | SNEC-SNEPL-CFTC |
| Madame Carole COTTON LOCQUET | SPELC           |

## **Article 2**

Les représentants des chefs d'établissements de l'enseignement agricole privé relevant de l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime mentionnés au e de l'article 55 du décret n° 89-406 susvisé sont désignés comme suit :

### *Représentants titulaires*

- Madame Elisabeth HARDY
- Monsieur David MEUNIER
- Monsieur Laurent CHANTRE
- Madame Béatrice AUBREE
- Monsieur Thierry GRESIN

*Représentants suppléants*

- Monsieur Dominique GUYOT
- Monsieur Bruno PIVOTTI

**Article 3**

L'arrêté du 2 juin 2021 portant composition de la commission consultative mixte des personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime est abrogé.

**Article 4**

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **15 JUIN 2021**

L'adjoint au sous-directeur  
de la gestion des carrières  
et de la rémunération

  
Cédric MONTESINOS